



ivez otre ille

Proximité



Une politique engagée pour améliorer
le cadre de vie des Trinitaires

p. 6 et 7



La journée familiale organisée par le Service des Sports a permis à de nombreux participants de découvrir l'escalade.



Les animateurs des Temps méridiens du SIVOM ont été sensibilisés au Plan Vigipirate et à la conduite à tenir en cas de situation d'urgence.

Les clins d'œil



Le Maire, accompagné de son homologue de Cantaron, a effectué une visite de l'école La Plana, dans le cadre du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).



Le XIII^e challenge Arthur-Pétri a réuni de nombreux boulistes pour un moment convivial et compétitif.



Le Comité Sports et Loisirs a tenu son assemblée générale, en présence de nombreux élus.



La mairie a participé à la Semaine du Développement Durable organisée par l'hypermarché Auchan.



Josiane et Joseph Gasparetti présentent leur nouvel ouvrage: "1914-1918, Nice, La Trinité-Victor, Laghet, deux communautés dans la Grande Guerre".



Après 40 ans de service à la mairie, Michel Lacourt (à gauche du Maire) prend sa retraite.

Sommaire

p. 4 et 5

Vues d'ici

Des moments clés, vos instants dévoilés...

p. 6 et 7

Politique de proximité

Présentation des actions
en faveur du cadre de vie.

p. 8 et 9

Hameau de Fonséry

Les mesures de mise en sécurité
de la zone.

p. 10

Boulevard Général-de-Gaulle

Travaux entrepris pour faciliter
le passage des bus.

p. 11

Travaux

Zoom sur les travaux de la commune.

p. 12

Médiathèque

Retour sur les animations culturelles.

p. 13

Infos communales

Agenda des manifestations de La Trinité.

p. 14

Environnement

Le point sur le débroussaillage.

p. 15

Politiquement votre

Tribune des oppositions et la parole de la Majorité.



L'édito

Jean-Paul
Dalmaso

Maire

LA TRINITÉ, 5^e ville de la Métropole de Nice Côte d'Azur, n'a pas à rougir de son territoire et de son identité.

Véritable ville à la campagne, elle bénéficie de très nombreux avantages que lui confère sa situation géographique.

Véritable trait d'union entre ces deux entités, son environnement socioculturel est riche et diversifié. Pour parfaire son attractivité, il est primordial de conserver et développer sa qualité de vie. Parmi les grands axes d'amélioration, il y a la proximité. Tisser et resserrer les liens entre les Trinitaires et leurs élus reste un facteur essentiel de solidarité et de cohésion sociale. Dans le cadre de la Politique de la Ville, il nous a été permis d'expérimenter une démarche de proximité sur notre territoire.

Forte d'un travail axé sur la stratégie locale de prévention, une coopération évidente entre les services municipaux et les acteurs de la politique ville s'est instaurée. Cette synergie a permis de pousser la réflexion sur un projet de proximité étendu à tout le territoire communal. Dans le même temps, nous apprenions, il y a quelques semaines, la sortie arbitraire de notre commune, décidée par le Gouvernement, de la zone de géographie prioritaire. Néanmoins, j'ai voulu poursuivre cette expérience bénéfique en confiant cette opération à Annick Meynard, conseillère municipale, subdéléguée aux quartiers.

Ensemble, nous avons pu définir les contours et les axes d'amélioration en faveur de la communication, de l'échange et de l'efficacité. Ce travail de terrain, cette propension à l'écoute et à l'accompagnement existent depuis longtemps à La Trinité. C'est dans cet esprit que nous accompagnons et que nous accompagnerons toujours nos administrés.

Mais il convient aujourd'hui d'identifier et d'organiser de façon évolutive et hiérarchisée l'ensemble des informations qui nous sont relayées par vous. Le meilleur moyen, le mieux adapté reste l'échange de terrain.

Répondre à vos préoccupations quotidiennes, être à votre écoute en assurant une veille active et réactive quant aux réponses à vous apporter, tel est l'objectif de cette démarche de proximité. Je sais que cette initiative trouvera votre adhésion, parce qu'elle s'inscrit parfaitement dans notre objectif de préservation de notre cadre de vie et de votre participation active à son amélioration permanente.

Directeur de la Publication : Jean-Paul Dalmaso
Responsable de la Communication : Alex Crestel
Rédaction : Kardiatou Sy – Infographie : Stéphanie Betti
Service Communication – Tél. 04 97 00 07 83
Mél. vivezvotreville@yahoo.fr – www.ville-de-la-trinite.fr
Imprimerie Henri – La Trinité
Tirage 5 200 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé





Rentrée scolaire

Les enfants ont repris le chemin de l'école... Et comme à chaque rentrée scolaire, le Maire et son Conseil ont convié l'ensemble du corps enseignant trinitaire au traditionnel apéritif de rentrée scolaire. Jean-Paul Dalmasso a donc accueilli les directeurs, enseignants et équipes éducatives: *"Cette période de l'année est pour nous tout aussi importante que pour nos écoliers [...] Mais cette rentrée 2014 a été un peu plus particulière que les autres puisque nous avons dû, vous, nous, parents, enfants, aides maternelles et animateurs, nous adapter à l'obligation d'application des nouveaux rythmes scolaires"*. Malgré tout, la rentrée s'est bien passée pour les 1002 élèves de primaire. Marie-France Maloux, Adjointe aux Affaires scolaires a rappelé l'implication de la Municipalité dans la vie scolaire:

"916 enfants sont inscrits à la cantine soit 91 % des élèves. La commune fournit une aide aux enfants scolarisés à l'extérieur, ce qui représente 4 630 euros. 19 activités différentes sont proposées par le Service des Sports dans les écoles, une intervenante musicale dispense des sessions aux enfants... 297 enfants sont inscrits aux NAP en maternelles et 417 en élémentaires soit 71 % des élèves. 98 498 euros ont été dépensés pour les travaux de remise en état dans les écoles. Les fournitures scolaires sont subventionnées à hauteur de 55 euros par enfant. 57 Ipad's ont été remis dans les écoles élémentaires et 50 de plus sont à venir...". Une implication pour offrir les outils nécessaires aux enfants pour apprendre dans les meilleures conditions.



Portes ouvertes du BIJ

Le Bureau d'Information Jeunesse a ouvert ses portes à tous durant un après-midi. À l'occasion de ces Portes-ouvertes, ont été présentés les différentes activités et les services proposés à la jeunesse trinitaire. Les agents proposent donc de répondre à l'ensemble des préoccupations de la jeunesse par la découverte des métiers, le soutien à la rédaction de CV et lettres de motivation, une aide à la recherche d'emploi ou de logement, la connaissance des droits et l'utilisation d'internet... gratuitement. Le Bureau propose aussi d'apporter une aide dans l'organisation de vacances et intervient dans l'orientation scolaire et les recherches de formations. L'accueil au BIJ s'effectue dans le respect de l'anonymat.

Horaires d'ouverture au public: du mardi au samedi de 9 h à midi et de 13 h à 17 h. Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Contact: BIJ, 106, bd général De Gaulle
04 93 27 64 40 – mail: bijtrinite@hotmail.fr.

Cabinet de Psychologie

Stéphanie Di-Pizzo vous accueille chemin Saint-Hubert, Villa n°3, Les Castors. Elle propose des consultations pour enfants, adolescents et adultes sur rendez-vous. Contact : 06 46 07 91 56.



Sauter, courir, lancer...

Ils étaient deux cent quarante petits athlètes au stade du Rostit. Deux cent quarante à découvrir le saut en hauteur, la course de haies ou le lancer de précision. Encadrés par les éducateurs du service des Sports, des enseignants et avec la complicité de quelques parents, les CE1 et les CE2 des écoles trinitaires se sont rencontrés dans le cadre de "Passion-sports". Une belle journée ludique et riche en enseignements.



Prix littéraire

La médiathèque a lancé la deuxième édition du Prix littéraire des lycéens et des apprentis en partenariat avec le lycée René-Goscinny. *“Il s’agit, dans le prolongement de l’instruction scolaire, d’offrir au plus grand nombre l’accès au savoir, au libre-arbitre et à l’indépendance intellectuelle”*, explique le Maire. Au programme, 12 œuvres littéraires soit 6 romans et 6 bandes dessinées que les jurés de l’ensemble de la région vont découvrir et départager. Les élèves rencontreront des professionnels du livre et participeront à des ateliers artistiques autour du théâtre. La commune accompagne les lycéens dans cette grande aventure littéraire en offrant aux jeunes un espace d’accueil et un accès à la documentation à la médiathèque des Quatre-Chemins. Entourés de leurs professeurs et de nombreux partenaires, les élèves sont prêts à jouer aux apprentis critiques. Ils ont d’ailleurs pu présenter les ouvrages en lice et donner leurs avis aux élus de la commune, aux professionnels du livre présents et à leurs parents.



Permanence CPAM

Le nouveau point d’accueil de la CPAM a été inauguré dans le centre commercial Auchan, en présence d’Isabelle Martello, 1^{re} Adjointe, déléguée aux Affaires sociales, du Président de l’association des commerçants, de représentants de Auchan, du Président et du Directeur de la CPAM. Les permanences ont lieu au rez-de-chaussée de la galerie marchande du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h.

Côté commerce

Théa Tatoo débarque à La Trinité. Cette enseigne propose des tatouages avec des créations artistiques personnalisées. Ouverture du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, au 5 boulevard Général-de-Gaulle. Tél. 04 89 05 04 24 ou par mél. thea.tattoo@gmail.com.



Sécuribus

Sécuribus est une opération annuelle de sensibilisation aux règles de citoyenneté qui s’est déroulée avec les classes de 6^e du collège de La Bourgade. En collaboration avec ST2N et le Préfet, Jean-Luc Civaléro, chef de la Police municipale a expliqué aux jeunes les règles à respecter dans les transports en commun avant de leur faire faire un exercice de mise en situation. Trois thèmes ont été abordés : la validation des titres de transports, les actes prohibés et dangereux ainsi que la sécurité, plus particulièrement l’évacuation en cas d’accident. Les élèves ont été très réceptifs.



Transparent ?

Depuis plusieurs années, La Trinité participe à La Grande Lessive®, manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d’une installation artistique faite par tous. Deux fois par an, les élèves des classes participantes accrochent dessins, peintures, collages, photomontages... sur un fil d’étendage, à l’aide de pinces à linge. Le thème de cette 2^e édition 2014 : “Transparent, pas transparent !” Durant une journée, parents et passants ont pu admirer les œuvres d’art exposées autour ou dans les écoles, pour ce rendez-vous d’octobre.

Politique de proximité

Un cadre de vie amélioré

“Parce que la citoyenneté ne s’arrête pas au seul acte de voter, la nouvelle équipe municipale invite les habitants à s’engager encore plus pour leur commune”, c’est dans cette optique de rassemblement que le Maire souhaite mener sa politique de proximité.

Zoom sur un projet audacieux...

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, Jean-Paul Dalmasso avait annoncé *“Je serai le Maire de tous les Trinitaires”*. “C’est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble”, disait Montaigne. Et c’est donc en toute logique qu’avec son équipe municipale, le Maire a voulu renforcer la proximité avec les Trinitaires en accentuant une politique du dialogue, une politique de l’écoute. Donner la parole aux citoyens, comprendre leurs attentes et centraliser les besoins, c’est donc le rôle confié à Annick Meynard, Subdéléguee à la Vie des quartiers et à la Sécurité. Un moyen efficace d’éviter une dispersion des informations mais aussi de favoriser la réactivité et l’échange.

Rappelons que si la loi du 27 février 2002 instaure l’obligation de création de Conseils de quartiers, celle-ci ne s’applique que pour les communes de plus de 80 000 habitants. Ainsi, cette action découle d’une démarche volontaire de la Municipalité dans le but d’améliorer le dialogue constructif entre habitants et élus : à partir de l’expérience des usagers, prioriser les projets pour mieux répondre aux besoins et attentes de tous. Depuis mai 2014, une phase de réflexion a été amorcée qui aboutira, dès janvier 2015, à la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif.

Un projet construit et évolutif

Pour accroître le lien entre les élus et les habitants, la première étape a consisté à mettre en place des référents de quartier, tous élus, et à travailler sur une cartographie dès le lendemain des élections. Pilotée par Annick Meynard, la réflexion a permis d’identifier neuf secteurs. Chacun d’entre eux est couvert par une équipe composée d’un élu référent et de collaborateurs motivés et dynamiques.

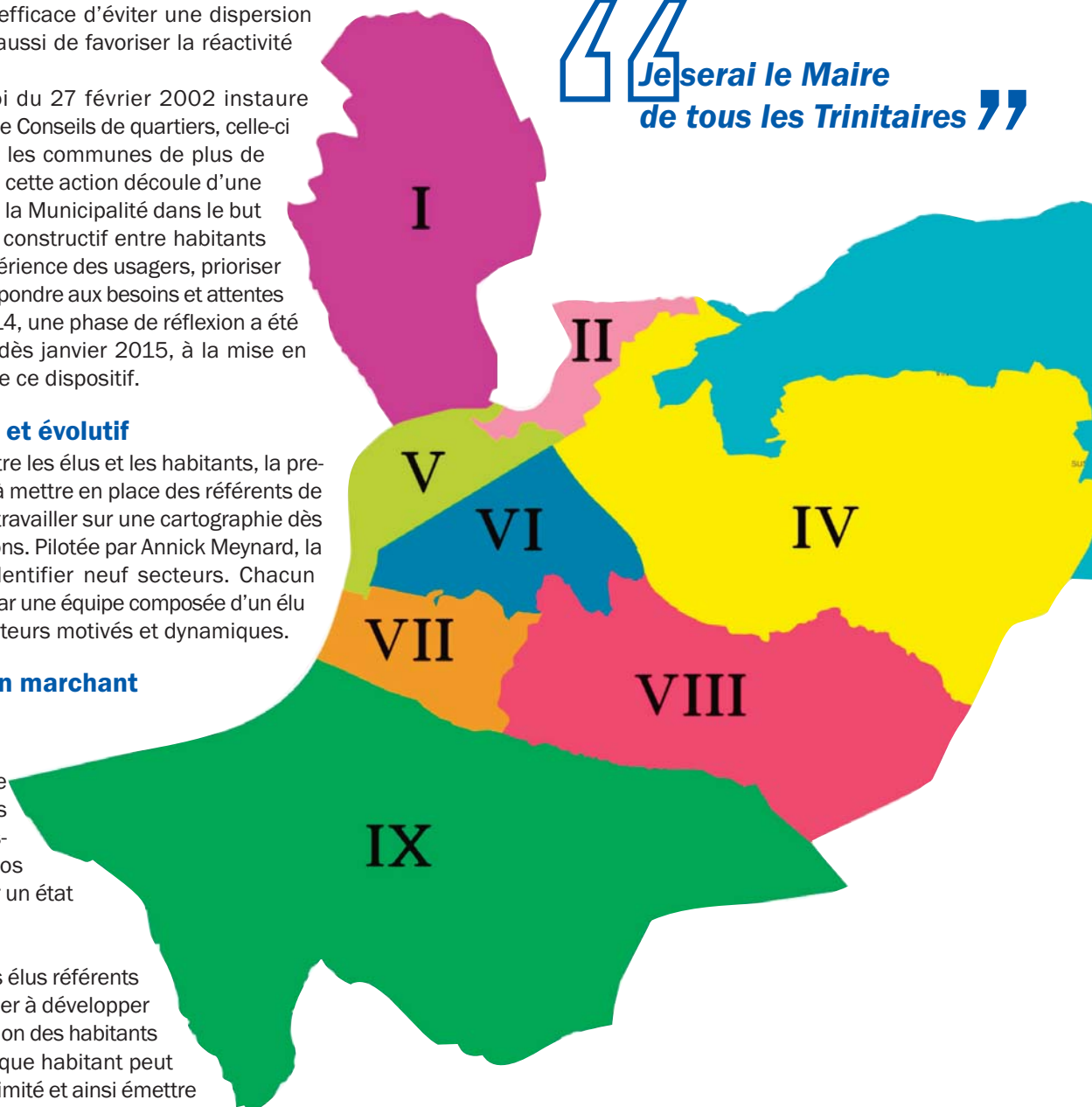
Neuf diagnostics en marchant entre novembre et décembre

Dès le mois de novembre prochain ces équipes réaliseront les “diagnostics en marchant” de vos quartiers pour en établir un état des lieux précis.

Il s’agira ensuite pour les élus référents de quartiers de contribuer à développer plus largement l’implication des habitants autour des projets. Chaque habitant peut contacter le service proximité et ainsi émettre

des souhaits ou des remarques allant dans le sens de l’intérêt général. Les référents les examineront avec attention en vue d’apporter des réponses concrètes et d’améliorer toujours plus le cadre de vie des Trinitaires. Comme le disait si bien l’industriel américain Henry Ford : “Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite”. À méditer...

“Je serai le Maire de tous les Trinitaires”





3 questions à l'élue, Annick Meynard, Subdéléguée à la Vie des quartiers et à la Sécurité

• Quel est le rôle des référents ?

Ils sont les garants du dialogue et de la circulation des informations entre la Municipalité et les habitants.

et communiquent sur les initiatives municipales mais ils sont là aussi pour suivre et accompagner les projets mis en place dans les quartiers.

• Que peut-on attendre d'eux ?

Ils sont à l'écoute des administrés, participent en première ligne à l'animation des réunions de quartier (2 par an), font remonter les informations

• Quelles sont les évolutions envisagées dans ce projet ?

Un véhicule devrait être affrété à la proximité. De plus, il y aura un local avec une équipe dédiée à ce pôle.



Les quartiers

I – LA PLANA – TERRE D'ÈZE

Référent: Jacques HINI

II – CHÊNE-VERT

Référent: Jean-Pierre MONTCOUQUIOL

III – LE LAGHET

Référent: Christian GIANNINI

IV – HAUT DE VILLE - NÉGRON

Référent: Jacques MUSSO

V – CŒUR DE VILLE

Référent: Franck PETRI

VI – MOLLET - SAINT-ANNE

Référent: Sophie BERRETTONI

VII – COLLÈGE

Référent: Odile FASULO

VIII – ROSTIT

Référent: Virginie ESCALIER

IX – RIVES DU PAILLON - L'OLI

Référent: Roland PABA

“ Le Diagnostic en marchant est une méthode participative qui consiste à rassembler les techniciens et les politiques concernés pour une promenade dans un quartier afin d'en relever, avec les habitants, les points forts et les points faibles ”

Les numéros utiles

Accueil mairie	04 93 27 64 00
CCAS	04 93 27 64 35
Police municipale	04 93 54 81 68
Service Environnement	04 97 00 07 88
Gendarmerie	04 93 54 95 44



Hameau de Fonséry : la sécurité avant tout !

Janvier 2014... des pluies s'abattent depuis plusieurs jours sur la région. La commune n'est pas épargnée. Des dégradations multiples sont à déplorer. Devant l'ampleur des dégâts et le danger pour les habitants, la Municipalité réagit vite, des cellules sont mises en place pour sécuriser les habitants, une campagne de communication est lancée pour informer la population de l'évolution de la situation... Dès le lendemain, des travaux sont entrepris... La commune a retrouvé son calme mais...

C'ÉTAIT EN JANVIER... ces pluies ont eu des répercussions un peu partout dans le département. Après cet épisode, les zones sinistrées ont été remises en état. Mais... un quartier reste sensible : le hameau de Fonséry. Situé en contrebas des Pégons, dans le vallon de Laghet, cet espace, regroupant des habitations et des terrains, se trouve menacé. *"Parmi les secteurs les plus touchés de notre ville, Fonséry a fait l'objet d'une attention très particulière depuis l'hiver dernier"*, explique le Maire, Jean-Paul Dalmasso.

"En constante observation, les études géologiques et les dispositifs de surveillance du site mis en place par la commune, font apparaître une aggravation de la situation", ajoute-t-il. En effet, l'analyse géologique montre l'instabilité du versant des Pégons : le versant à l'amont et à l'aval de la propriété située au niveau "du Petit Paradis" a subi des désordres verticaux amplifiés par la quantité de pluie. Le volume impacté par le mouvement de terrain semble concerner plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes. Le versant est le siège de plusieurs loupes de glissement constituées de marnes et de colluvions emboîtées les unes dans les autres. Un système d'auscultation a été mis en place par la commune et des relevés géophysiques entrepris.



Un danger réel et identifié

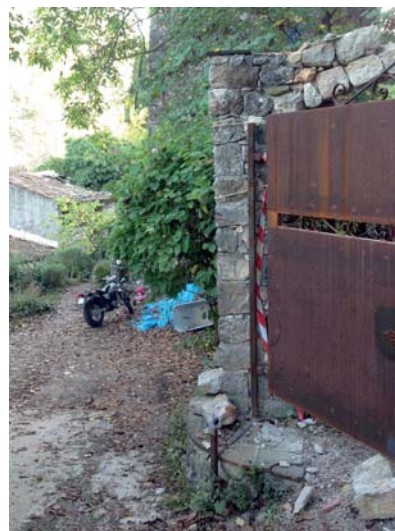
Les études des experts missionnés par le Préfet ont mis en évidence courant septembre l'instabilité du versant et la présence d'un glissement/coulée de matériaux. Le facteur prépondérant du glissement est son chargement en eau (nappe épi-karstique). Ce mouvement de terrain pouvant impacter le hameau de Fonséry situé dans l'axe et à l'aval du mouvement, une évacuation et une interdiction d'évolution sur la zone sont nécessaires.

"La perspective des pluies automnales est de nature à mettre en péril la stabilité du secteur", déplore le Maire.

La priorité : protéger les personnes !

La sécurité avant tout ! Les habitations sont menacées et face à la dangerosité de la situation, le Maire, en liaison avec les services de Préfecture, a choisi la prudence, la précaution ! Comme l'affirmait le philosophe Euripide : *"le vrai courage, c'est la prudence"*. En l'occurrence, celle de mettre les habitants à l'abri. *"En ma qualité de Maire de La Trinité, garant de la sécurité des biens et des personnes, en liaison avec les services de la Préfecture des Alpes-Maritimes, nous avons pris la décision de procéder à l'évacuation de trois familles résidentes permanentes du hameau"*. Elles seront relogées par la municipalité dans les meilleures conditions possibles. *"J'ai, avec ma Première Adjointe déléguée aux Affaires sociales Isabelle Martello, personnellement rencontré les familles touchées par cette mesure. Nous avons trouvé des logements temporaires pour les trois familles concernées par l'évacuation. Ces mesures sont intégralement financées par le Fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit Fonds Barnier"*. La commune, étant dotée d'un Plan de Prévention des Risques naturels de mouvements de terrain et de séisme, peut solliciter le fonds de prévention des risques naturels majeurs, en particulier pour les études et travaux de prévention et les relogements temporaires.

Un arrêté d'évacuation et un autre interdisant l'accès à la zone ont été pris pour garantir la sécurité de tous. Ces arrêtés courront jusqu'à la fin de l'étude géologique et géotechnique, en parallèle les biens seront évalués par France Domaine. L'ensemble des solutions techniques sera étudiée pour sécuriser le secteur de façon pérenne. À l'issue de cette étude, la zone sera soit consolidée, soit définitivement évacuée avec une application de mesures foncières. Dans les deux cas, les habitants seront accompagnés tout au long du processus et bénéficieront d'un soutien de la Municipalité.





Le Mot de la Première Adjointe, éluë aux Affaires sociales, Isabelle Martello

Depuis l'aggravation du phénomène géologique, selon le principe de prévention et en vertu de son pouvoir de police de protection des personnes, Monsieur le Maire s'est rendu sur place à la rencontre des familles.

La répartition de la gestion de ce problème s'est effectuée sur deux axes. À savoir, l'écoute et le soutien moral des résidents du hameau Fonséry et leur relogement.

Aussi, le CCAS, mis à disposition, accompagne ces trois familles et les a reçues individuellement.

Une écoute personnalisée a permis de recueillir les éléments, les besoins et les souhaits de chaque foyer. Ce travail de fond a été le point de départ dans la recherche ciblée du relogement.

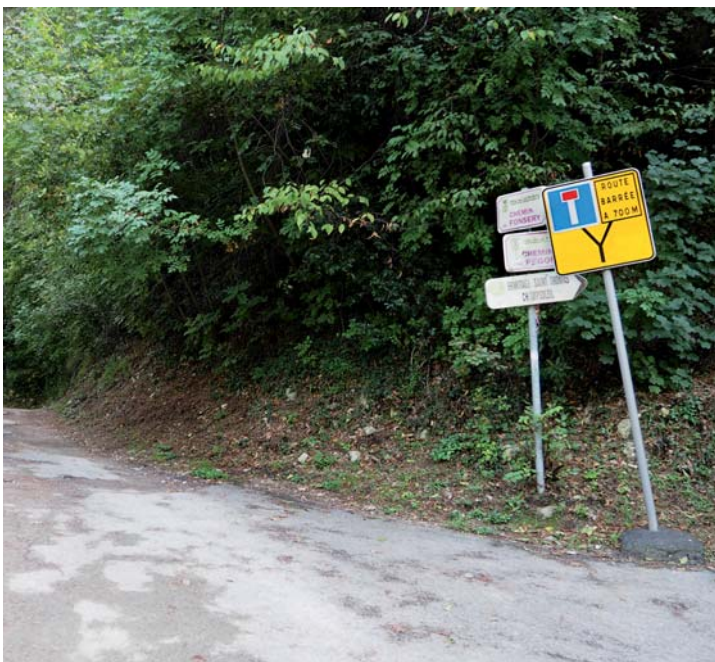
L'ensemble des services de la Mairie collabore et s'engage dans un même but : réagir rapidement, protéger les personnes et les reloger.



Un système d'auscultation a été installé au Plateau Tercier afin de mesurer les mouvements de terrain du versant du Vallon.



Une illustration des dégâts provoqués par les mouvements de terrain sur la route surplombant le hameau de Fonséry.



Route barrée pour des raisons de sécurité tout autour de la zone de glissement.



Aménagement du boulevard Général-de-Gaulle

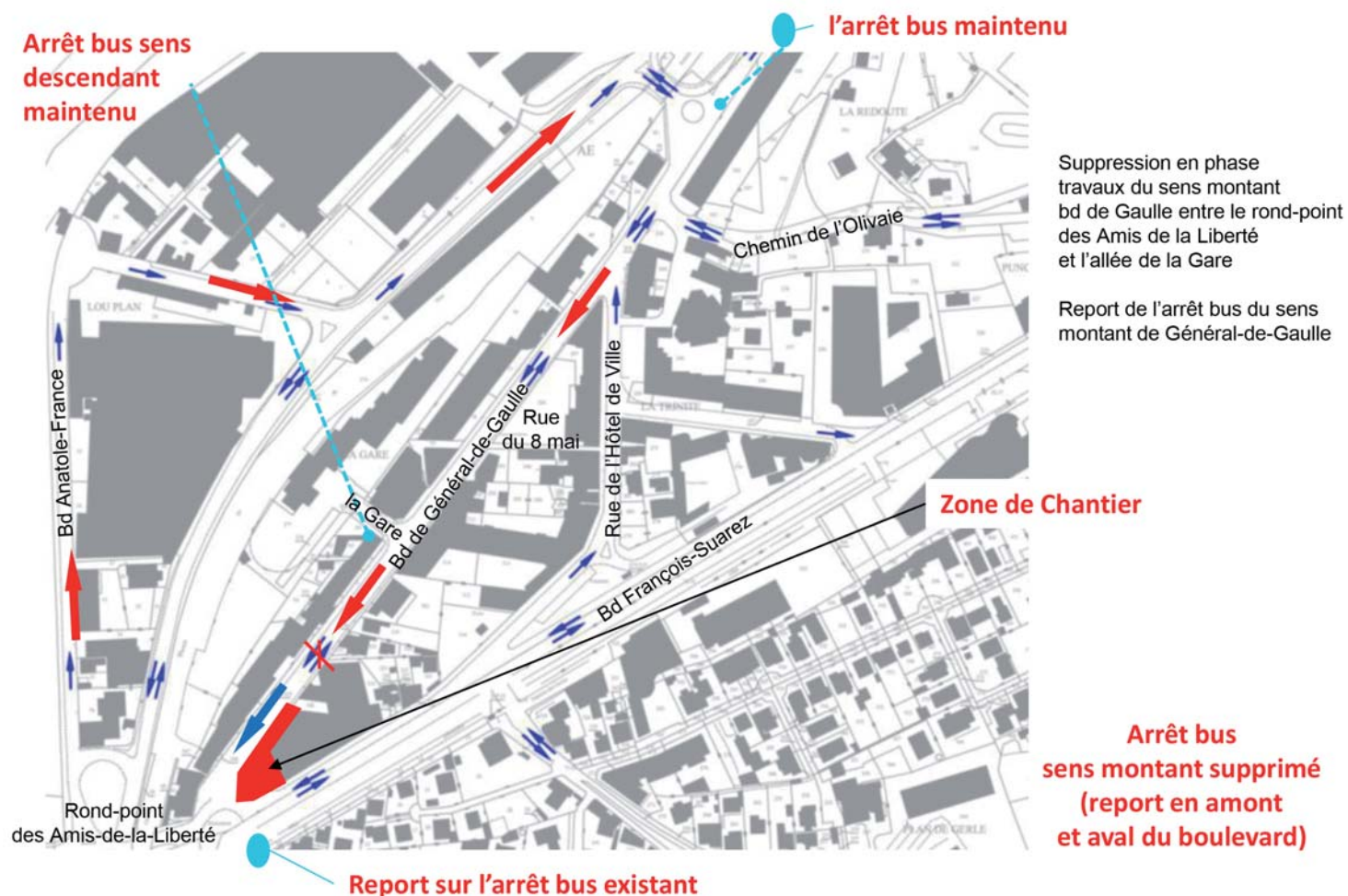
LORS DES TRAVAUX de réaménagement et d'embellissement du Boulevard Général-de-Gaulle réalisés par la Métropole Nice Côte d'Azur, une période d'observation avait été annoncée en vue d'améliorer encore la fonctionnalité du boulevard. Ainsi, des aménagements de voirie auront lieu à l'angle des boulevards Général-de-Gaulle et François-Suarez, en vue de favoriser le passage sécurisé des bus en double sens. Les travaux devraient durer un mois.

L'installation de ce chantier entraînera des modifications provisoires de la circulation. En effet, le boulevard Général-de-Gaulle est mis en sens unique descendant de l'Allée de la Gare au

Rond-Point des Amis-de-la-Liberté (direction Drap-Nice) et la circulation à double sens est maintenue de l'Allée de la Gare au Rond-Point Roma. Des panneaux de déviation indiquent les itinéraires de substitution à suivre. Le stationnement réglementaire est maintenu sur l'ensemble du secteur concerné et des places supplémentaires et temporaires sont matérialisées à proximité du chantier.

La Direction Adjointe des Espaces Publics de la Métropole Nice Côte d'Azur se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (04 97 13 31 14).

Requalification de l'îlot boulevard Général-de-Gaulle / Boulevard François-Suarez : circulation générale en phase de travaux



Focus sur les travaux



Cimetière

Pour stopper les mouvements de terrains et remédier aux dégâts causés sur les sépultures dus aux stagnations d'eaux pluviales, des tranchées ont été creusées dans le carré D pour créer le réseau d'évacuation.



Stade du Rostit

Aménagement de l'entrée du stade avec un enrochement et une zone végétalisée pour un embellissement de la zone.

Plateau Tercier

Installation de panneaux photovoltaïques pour alimenter les appareils de mesure les mouvements de terrain de la zone Fonséry-Pégons.



Rond-point de Rome

Afin de ne pas trop pénaliser les usagers pendant les travaux de requalification du bd Général-de-Gaulle, le feu rouge de la sortie pénétrante avait été neutralisé provisoirement. Ce dispositif ayant porté satisfaction, il a été décidé la suppression définitive de ce feu. Les travaux de modification du carrefour sont en cours.

Jardin cinéraire

Un jardin cinéraire est un espace paysager que les familles peuvent gratuitement utiliser pour inhumer leur défunt en urne et ainsi leur offrir une sépulture. Le cimetière de La Trinité offre désormais cette possibilité avec la réalisation d'un "jardin du souvenir"...



Comité de ligne Quel avenir pour la ligne Nice-Cuneo ?

LE MAIRE a reçu en mairie et présidé le Comité de ligne Paillon-Roya-Bevera. Élus, parents d'élèves, associations d'usagers, représentants de Réseau Ferré de France, de la SNCF et de la Région ont exprimé la volonté de sauvegarder et pérenniser la ligne TER. Désormais, l'avenir de cette liaison est aux mains des États français et italiens mais aussi dans celles de la Région. Transformeront-ils cette volonté en acte, conformément au souhait des usagers ?

La médiathèque lieu de culture et d'animation

LA MUSIQUE traditionnelle dans le Comté de Nice

Si la richesse d'un pays se mesure à son patrimoine, alors le Comté de Nice est d'une richesse exceptionnelle. Au-delà de ses paysages, de ses lieux historiques et de son climat, il renferme des trésors culturels. La musique en fait partie et à travers une fabuleuse exposition, la médiathèque nous fait découvrir ces splendeurs. Conçue et présidée par le Corou de Berra, l'exposition invite à la découverte des pratiques musicales



traditionnelles et populaires du Comté de Nice. Les instruments présentés participent à la construction de ce patrimoine musical

spécifique, en perpétuelle évolution. L'accordéon diatonique, la vielle à roue, le fifre, les orgues, le chant polyphonique, l'art campanaire, la mandoline cohabitent, et se répartissent sur le territoire avec un curieux découpage souvent lié aux vallées. La pérennité d'une culture est assurée par sa transmission aux nouvelles générations... Et cette exposition permet de partager la culture du Comté, de découvrir ces instruments parfois méconnus et de comprendre certaines spécificités du territoire. À découvrir jusqu'au 31 octobre...

Atelier d'écriture

"L'atelier d'écriture est pour moi un lieu de découverte. Un atelier (au sens artisanal) où l'on peut poser ses mots, les travailler, les entendre et les partager avec les autres.



C'est dans cet échange que l'on (re)découvre la particularité de sa langue, la façon dont elle s'articule; l'effet qu'elle produit sur ceux qui l'écoutent, l'entendent. On n'est jamais le lecteur de ses textes. Ce sont ceux qui en deviennent l'adresse, par leur écoute, qui sont les mieux placés pour nous en parler. Chacun est l'oreille de l'autre. Tout cela ne va pas de soi. Dans la vie de tous les jours les mots s'usent, deviennent plats, perdent consistance. En prenant le temps d'écrire et de lire, les participants des ateliers peuvent à nouveau mesurer la dimension, le poids

de chacun de leurs mots et phrases, et ainsi se les réapproprier. Lire et écrire sont un même mouvement. Un mouvement qui éveille. Un mouvement qui a besoin de partages. J'utilise, pour cela, des méthodes qui mettent en confiance les participants vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres. C'est à cette seule condition que chacun pourra écrire, découvrir sa voix dans l'écoute de l'autre". C'est avec ces mots que Jean-Louis Giovannoni exprime son art, celui qu'il partage avec d'autres passionnés ou simples amateurs, avec ceux qui créent et ceux qui souhaitent s'y essayer...

Citrouille et rat ta trouille

Grrr, les histoires de sorcières font peur, elles sont même parfois effrayantes. Alors cette édition des Croq'Tibouts a choisi de balayer les peurs des petits de 0 à 4 ans en leur proposant des histoires de sorcières, de citrouilles, de magie... Mais même pas la trouille, la quarantaine d'enfants et parents présents a affronté ces vilaines histoires sans sourciller, plus de rires que de cris, plus amusés que trouillards, tous en redemandaient. Alors rendez-vous dans quelque temps pour découvrir d'autres histoires, d'autres intrigues...



Jouez, fifres, accordéons et caisse claire !

Chantez Philippe, Josselin et Bernard ! Faites participer votre auditoire ! Emmenez-nous dans un tourbillon de farandoles et de danses traditionnelles ! Mission accomplie pour le trio "Lu Ribaïre". Coiffés de leur chapeau, ces trois musiciens ont su partager leur passion dans le cadre de cette nouvelle aventure de "En avant la Musique". Savoureux mélanges de chants du terroir piémontais, d'airs niçois très connus et de musiques de nos Vallées, les trois compères ont donné à la centaine de spectateurs présents un sacré moment de pur bonheur.

Sauveur n'est plus



Sauveur Peralta nous a quittés à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie. Il a exercé le métier de garde-champêtre de 1971 à 1995. Il laisse le doux souvenir d'un homme droit, intègre et serviable.

Les brèves de la Politique de la Ville

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), la commune de La Trinité recherche des accompagnateurs dynamiques et motivés niveau bac + 3 pour l'aide à la scolarité d'enfants du CP à la 3^e. Renseignements au 04 89 98 25 20 ou le 04 93 27 64 39.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier, monter un projet accueillant le public issu des deux quartiers prioritaires de La Trinité? N'hésitez pas à nous contacter au 04 89 98 25 36.

Service Politique de la Ville, 11 place Pasteur 06340 La Trinité.

Vos rendez-vous

Souvenir Français

Les Trinitaires sont conviés à participer à la cérémonie commémorative et à la bénédiction des tombes de la Journée Nationale de Souvenir Français qui se tiendront le **1^{er} novembre** à 14 h 30 au Carré militaire du cimetière. Une messe aura lieu à 11 h en la paroisse Bienheureux Amédée IX de Savoie.

Cross collège

En raison du Cross du collège, des perturbations dans la circulation sont à prévoir mercredi **5 novembre** de 8 h à 11 h aux abords du collège.

Téléthon de La Trinité

La 14^e édition du Téléthon se déroulera le **6 décembre**. La Mairie lance une campagne de recrutement de bénévoles. Renseignements le 04 93 27 07 96.

Permanence CCAS

La Première Adjointe déléguée aux Affaires sociales, Isabelle Martello, tiendra des permanences au CCAS mardi 4 et 25 novembre. Pour toute demande de rendez-vous, contacter le 04 93 27 64 35.

Les rendez-vous de l'Accueil parents-enfants

L'espace parents-enfants "Li Calinous" vous accueille le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager entre parents et professionnelles autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

mercredi 29 octobre: activité au pôle petite-enfance;

mercredi 5 novembre: baby-gym;

mercredi 12 novembre: médiathèque;

Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Les rendez-vous de la médiathèque

La médiathèque vous propose de nombreuses activités mais aussi des expositions, des ateliers, des concerts... Voici les rendez-vous à ne pas manquer:

- Soirée Contes, vendredi **7 novembre** à 20 h, Michel Hindenoch raconte "Les ravis": un voyage au pays des sots, des simples, des innocents, des perdus, des perdants. Juste pour le malin plaisir d'aller à contre-courant de ce monde.
- Les Croq'Tibouts, samedi **8 novembre** à 11 h.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des trésors de notre région:

lundi 3 novembre: promenade à Berre-les-Alpes (Les Isards-Baisse de la Croix);

jeudi 6 novembre: randonnée pédestre à Annot. Groupe A: Annot - col d'Argenton - Méailles; groupe B: Méailles - col d'Argenton - Méailles;

lundi 10 novembre: promenade à Nice (canal de Gairault);

Service pôle Animation seniors du CCAS

Isabelle vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 04 93 54 34 45.

lundi 3 novembre: jeux collectifs "Remue-méninges" et chorale;

mardi 4 novembre: gym de 14 h 15 à 16 h 15, jeux divers et initiation au tricot;

mercredi 5 novembre: loto et chorale;

jeudi 6 novembre: jeux divers, initiation au dessin et à la peinture;

vendredi 7 novembre: initiation au théâtre;

mercredi 12 novembre: art floral avec les enfants de l'Accueil de loisirs et chorale;

Vous pourrez retrouver les prochains rendez-vous au format pocket dans les lieux publics dès mercredi 12 novembre.

Débroussailler: une question de sécurité

LE FEU DE FORÊT est une préoccupation omniprésente dans la région. Notre commune peut être exposée à cette situation et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes. Chaque propriétaire est responsable de la totalité de son terrain situé en zone urbaine ou dans un lotissement, qu'il soit bâti ou non-bâti.

Pourquoi débroussailler ?

- Pour protéger les habitations, les terrains et les biens.
- Pour limiter la propagation du feu et diminuer son intensité.
- Pour protéger la forêt et faciliter le travail des sapeurs-pompiers.
- Pour éviter les départs de feu.

Quand débroussailler ?

Celui-ci doit être effectué de préférence avant le 1^{er} juin et au plus tard avant le 1^{er} juillet c'est-à-dire avant la période rouge qui court du 1^{er} juillet au 30 septembre.

La Préfecture des Alpes-Maritimes vient de modifier la réglementation concernant la défense des forêts contre l'incendie dans le département.

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, notamment en termes de modification du code forestier et de pollution de l'air, 2 nouveaux arrêtés viennent de paraître :

- L'arrêté n° 2014-452 portant réglementation permanente du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé. Les dispositions de cet arrêté sont applicables sur le territoire communal dans les bois, forêts, maquis et garrigues, ainsi que

sur tous les terrains qui sont situés à moins de 200 mètres, y compris les voies qui les traversent.

- L'arrêté n° 2014-453 réglementant l'emploi du feu en vue de prévenir les incendies de forêt

Trois périodes sont définies

- Une période rouge constituée d'une période fixe du 1^{er} juillet au 30 septembre, et de périodes mobiles qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral spécifique en fonction de conditions météorologiques exceptionnelles.

- Une période orange du 1^{er} février au 31 mars,
- Une période verte qui couvre le reste de l'année.

L'incinération des déchets issus du débroussaillage obligatoire est autorisée de 10 h à 15 h 30 uniquement hors période rouge.

Quelques rappels

- Les végétaux incinérés doivent impérativement être secs et ne pas être mélangés avec des résidus de tonte ou d'entretien de jardin.

- L'incinération est interdite en cas de vent établi supérieur à 20 km/h

J'ai des déchets verts, comment dois-je procéder ?

Vous pouvez procéder soit au compostage, soit les déposer gratuitement, sans limitation de tonnage, à la déchetterie de La Trinité (Boulevard Fuon-Santa) du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée le mercredi.

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage dans le département des Alpes-Maritimes

(résumé des principales dispositions)

Dispositions générales (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinerer des déchets y compris des déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille hors cadre dérogatoire)	INTERDIT					I N T E R D I T	I N T E R D I T
	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT						
		Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT	TOLÉRÉ			
Dispositions applicables au public	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT					E R D I T	E R D I T
		01/01 31/01	01/02 31/03	01/04 30/06	01/07 30/09	01/01 31/12			
Dispositions applicables aux propriétaires ou aux ayants droit	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Incinerer des végétaux coupés issus de travaux forestiers, travaux agricoles, débroussaillage obligatoire, végétaux infectés par des organismes nuisibles en respectant les conditions fixées par le présent arrêté	POSSIBLE*	POSSIBLE*	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour Travaux d'Intérêt Général	POSSIBLE*			
		Incinerer des végétaux sur pied ou écobuer					POSSIBLE* après déclaration en mairie		
		Allumer des feux de cuisson	POSSIBLE*		INTERDIT sauf si autorisation du Maire				
		Feux d'artifice	POSSIBLE*						

Déclarations, autorisations ou dérogations doivent être présentées à toute réquisition ;
Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur ;
Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

*Possible et sous réserve de respecter les consignes suivantes :

- > Brûlages autorisés uniquement entre 10 h et 15 h 30
- > Pas de foyers sous les arbres
- > Bande de 5 mètres sans végétaux autour des foyers
- > Surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction totale à tout moment
- > Extinction totale par noyage
- > Vent inférieur à 20 km/h
- > Hors épisode de pollution de l'air

Tribune des oppositions

Pour La Trinité

Nous l'avons montré une nouvelle fois lors du conseil municipal de rentrée : nous voulons être une opposition constructive.

Ainsi, alors que nous examinions la délibération relative au règlement intérieur du Conseil, nous avons proposé des modifications du texte qui nous était soumis.

Et, surprise ! Contrairement à ses habitudes, qui consistent à refuser en bloc toute proposition de l'opposition que nous sommes, la majorité municipale a accepté, il faut le saluer, la plupart de ces demandes de modifications. Ces amendements permettront, si les engagements sont tenus, des débats plus sereins entre majorité et opposition : c'est ce qu'attendent les citoyens qui nous ont départagés à quelques voix seulement et souhaitent que les opinions sur l'avenir de notre commune soient réellement débattues dans l'intérêt de La Trinité.

Nous avons aussi obtenu, comme nous le demandions depuis longtemps, que la place qui nous est accordée dans ce bulletin municipal soit élargie, conformément au bon sens : beaucoup de Trinitaires s'étonnaient de voir notre expression aussi caricaturalement restreinte.

Regrettons quand même que, alors que nous votions à l'unanimité une convention de coordination entre la gendarmerie et la police municipale, la municipalité nous ferme la porte du comité consultatif de la vidéoprotection : la sécurité est l'affaire de tous.

Débattre et s'écouter mutuellement, cela ne veut pas dire que nous serons d'accord sur tout : faire que La Trinité soit une commune vivante, dynamique, respectée, est un combat de tous les jours.

Nous serons notamment, dans les prochains mois, très vigilants sur le projet d'usine de déchets que le maire veut implanter à proximité du centre ville, projet inquiétant et aujourd'hui opaque.

Les Trinitaires peuvent compter sur nous pour être des élus constructifs et combatifs.

L. Polski, R. Nicoletti-Dupuy, K. Rossignol, A. Mouton, M.-A. Orsini, I. Depagneux, G. Gibello, conseillers municipaux

Le front national est aujourd'hui le centre de gravité de la vie politique française.

Les Français ont perdu le pouvoir; le Non au référendum de 2005 a été bafoué et 80% de nos lois sont décidées à Bruxelles par des commissaires non-élus.

Plus de 28 millions de chômeurs, la suppression des frontières (Schengen) a ouvert nos portes aux trafics de tout genre de l'est et fait exploser les cambriolages, elle encourage la venue de clandestins ensuite impossible à expulser.

Mettons fin aux accords de Schengen pour contrôler l'immigration et lutter contre les mafias.

La France doit pouvoir choisir qui peut entrer en France

Les fonctionnaires européens, (qui ne payent quasiment pas d'impôts multiplient les lois absurdes qui pénalisent nos entrepreneurs, agriculteurs, artisans et commerçants

Projet : réalisation en 20 ans ; un prêt de 1000 milliards à 1 % d'intérêt aux banques qui "représentent" aux pays à des taux entre 3 et 7 % c'est le racket des peuples.

Alexandre Mascagni

La parole du Maire

Le 17 janvier 2014, nous connaissions la première des trois journées d'un phénomène pluvieux d'une rare intensité.

De très nombreuses communes de notre département ont subi de graves dégâts et bien que La Trinité n'a pas été aussi impactée que ses voisins du pays mentonnais, de nombreux désordres ont été constatés. Parmi eux, le secteur des Pégons qui a immédiatement été mis sous surveillance accrue par nos services et ceux de la Préfecture.

Ce site, en observation depuis plusieurs semaines est contraint par une géologie particulièrement sensible à la concentration d'eau en sous-sol. La période estivale devait a priori permettre un assèchement qui n'a pas eu lieu : en cause, une pluviométrie anormale durant l'été.

Aussi, dans le courant du mois de septembre, face à l'aggravation de la situation, et après concertation avec les services préfectoraux et la Direction Départementale du Territoire, j'ai pris la décision

de procéder à l'évacuation des habitants du hameau de Fonsery, particulièrement exposés à un risque de coulée ou de glissement de terrain. Ce site sera dès le 31 octobre prochain totalement interdit d'accès. L'arrêté correspondant sera affiché aux abords du secteur et la zone sera fermée.

De nouvelles études diligentées par la municipalité vont à nouveau être réalisées aux fins d'identifier une éventuelle solution pérenne de sécurisation. Cette décision d'évacuation est lourde de conséquences pour les familles concernées. Outre la nécessité d'abandonner leur maison, ils y abandonnent également, même momentanément, une part de leur existence. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour les accompagner dans cette période difficile. Je mesure parfaitement leur désarroi et cette décision je ne l'ai pas prise de gaité de cœur, mais il reste de mon devoir de garantir leur sécurité comme je le ferai pour chacun d'entre vous.



96^e Anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918

MONASTÈRE DE N.D. DE LAGHET

JOURNÉE DU POILU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DES PÊCHERIES
A
CARTE
INDIVIDUELLE
D'ALIMENTATION
Département d

Commémoration de la Victoire et de la Paix, mardi 11 novembre

8 h 45 Départ du bus de la mairie

9 h 15 Messe à Notre-Dame de Laghet,
concélébrée par le Vicaire
général Jean-Louis Gazzaniga
et la chanoine Jean-Marie Tschann,
recteur du sanctuaire de Laghet

10 h Inauguration de l'exposition
"Destins de treize combattants
du terroir de Laghet - La Trinité"
organisée par le sanctuaire
Notre-Dame de Laghet

10 h 30 Monument aux Morts de Laghet
Lecture des messages
Dépôt de gerbes

11 h Raftaichissement
offert par la Municipalité

11 h 30 Monument aux Morts - square Barbero
Lecture des messages
Dépôt de gerbes
Un apéritif d'honneur
clôturera ces cérémonies